



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

finances

Question écrite n° 66017

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui faire connaître, pour chacune des dix dernières années connues, le résultat annuel « effet de profil » du compte d'avances aux collectivités locales, en distinguant la prévision et la réalisation.

Texte de la réponse

En 2000, l'écart entre la prévision (loi de finances initiale) et la réalisation du solde du compte d'avances aux collectivités locales s'élève à 822 millions d'euros (5,395 milliards de francs). Cet écart est essentiellement dû à des émissions de rôles supérieures aux prévisions et à des admissions en non-valeurs plus importantes que prévues ainsi qu'à l'accroissement des recettes d'ordre enregistrées sur ce compte suite à la réforme de la taxe d'habitation intervenue en cours d'année. En 1999, cet écart s'élève à 645 millions d'euros (4,231 milliards de francs). Il est essentiellement dû à des émissions de rôles supérieures aux prévisions, à un taux de recouvrement supérieur à celui escompté et, s'agissant des recettes afférentes aux exercices précédents et antérieurs, à une progression du montant des dégrèvements liés au plafonnement de la taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée et à une accélération du traitement des admissions en non-valeur. En 1998, l'écart s'élève à 496 millions d'euros (3,255 milliards de francs), en raison d'émissions de rôles supérieures aux prévisions et d'une amélioration du recouvrement. En 1997, l'écart est de 339 millions d'euros (2,222 milliards de francs). Il est principalement dû à une efficacité accrue du recouvrement (liée à un enchaînement plus rapide des poursuites). S'agissant des années 1996 et antérieures, l'écart est respectivement de 1 298 millions d'euros (1996), 1 994 millions d'euros (1995), 512 millions d'euros (1994), de 26 millions d'euros (1993), de 142 millions d'euros (1992), de 5,42 millions d'euros (1991) et de 296 millions d'euros (1990).

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66017

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5295

Réponse publiée le : 25 mars 2002, page 1669